

Woluwe - St Pierre, le 6 octobre 1910

Mon cher M. Peano,

J'ai bien reçu votre honorée carte postale, ainsi que le n° 6 de Discussiones que j'ai trouvé très intéressant.

J'ai constaté avec surprise que vous avez déclaré votées plusieurs propositions linguistiques qui n'ont pas ou presque pas été discutées et qui n'avaient reçu qu'un très petit nombre d'approbations. Je trouve que vous avez été trop vite en besogne et que ces propositions auraient dû recevoir un examen plus approfondi.

Levi quit en soit, j'espère que les discussions ultérieures permettront de corriger et de compléter les décisions arrêtées et je m'incline donc de bonne grâce devant ces décisions.

Depuis votre départ j'ai été complètement découragé; je me suis contenté d'expédier le n° 5 de Discussiones aux membres dont les noms figuraient sur les n°s antérieurs. Mais je n'ai pas expédié d'exemplaires aux membres dont vous m'avez envoyé une liste (les derniers inscrits), ni aux journaux. Je dispose donc encore d'un grand nombre d'exemplaires et, si vous le désirez, je vous les ferai parvenir.

C'est aussi par découragement que je n'ai pas répondu à vos diverses communications, ce que je vous prie de me faire donner.

Personnellement je n'ai aucun motif de vous en vouloir; vous avez toujours été très bon et très aimable pour moi; je reconnais aussi que vous avez fait preuve d'un grand dévouement aux intérêts de l'Académie et que vous avez conduit celle-ci à une réelle prospérité.

Je n'ai qu'un seul reproche à vous faire: "sous votre direction se sont produites certaines divisions regrettables." J'ignore qui en est la cause, mais vous connaissez le proverbe: "cum hoc, ergo propter hoc."

Je voudrais bien reprendre intérêt aux choses de l'Académie, mais pour cela il faudrait que je voie que mon activité puisse encore être utile et que les décisions linguistiques de l'Académie soient assez tolérantes, assez larges pour ne pas infliger une condamnation absolue à mes

idées linguistiques.

Je suis d'accord avec vous sur les principes fondamentaux de la langue; votre Latino tel que vous le pratiquez personnellement a toutes mes sympathies.

Mais je me surs de vous sur la question des flexions; ~~je pense~~ vous voulez supprimer toutes les flexions qui ne sont pas absolument indispensables; je crois que cette suppression est difficile pour la masse des gens habitués aux flexions; elle exige une dose de logique, un travail de logique très grand. Je crois les flexions non seulement utiles, mais créatrices de facilité tant pour le scripteur que pour le lecteur; elles sont indispensables à ma mentalité, qui est plus grammaticale que mathématique.

Mon principe est celui-ci: "Tout élément grammatical qui existe, même avec des formes différentes, sans la magnificence des langues est mentalement utile, psychologiquement nécessaire; il doit exister, au moins à titre facultatif, dans la langue internationale".

J'admets que votre principe peut être meilleur pour certains esprits; mais je prétends que le mien est meilleur pour d'autres esprits; c'est une question de tempérament, de constitution mentale, peut-être d'éducation et d'exercice.

C'est pourquoi je crois qu'il ne faut pas être absolu dans cette question; cas disputatae sunt res dubiae. Et alors il faut obliquer le principe: "in dubiis libertas".

Ce principe permettrait de mettre tout le monde d'accord. Que l'Académie adopte en principe votre théorie (lice supprimer omni elemento grammaticale que non es absolute necessariis ad clara espressione de ideas). Mais si elle permette aussi l'emploi de flexions (lice uti omni elemento grammaticale que existe in principale linguas...). Et pour que cette permission devienne une réalité, il faut que l'Académie fournisse à ses adeptes un code complet de flexions grammaticales (conjugaison etc).

Une telle décision serait de la part de l'Académie une preuve de sa largeur de vues, de son esprit de tolérance

et de son désir de concorde. Elle me ferait grand plaisir à moi ainsi qu'à beaucoup d'autres. Je vous serais très reconnaissant de travailler à la réalisation de cette décision, qui me rendrait l'intérêt que j'ai toujours porté aux choses de l'Académie et qui ne saurait exister, ni la langue de l'Académie ne fait aucune concession à mes idées.

En ce qui concerne l'édition de Discussions, je serais très heureux de m'en occuper activement. Mais je ne puis m'engager à payer moi-même les numéros que j'écris.

Voici ce que je désirerais. L'Académie conserverait la responsabilité financière de son organe; elle payerait les frais d'impression et d'expédition. Moi je donnerais mon travail, tout le temps dont je disposerais à réunir des articles, à soigner la correction des épreuves et à faire les envois des numéros. Cela demande beaucoup de travail, de lettres et de démarches de toutes espèces. Je trouve que c'est digne bien ainsi si je donne mon travail pour bien faire les choses.

Je suis d'avis que les articles devraient être insérés gratuitement (pour les membres); c'est à cette condition seulement que la discussion sera vraiment libre et complète. Bien entendu on pourrait limiter la place accordée à chaque collaborateur suivant le nombre de pages dont on dispose et le nombre de personnes qui désireraient collaborer à chaque numéro.

Si j'étais libre d'agir comme je le voudrais, je ferais chaque mois un numéro de 16 pages; j'accorderais à chaque collaborateur 1, 2, 3 ou 4 pages, suivant le nombre de collaborateurs qui se présenteraient chaque mois. Je crois qu'il n'y en aurait pas plus de 3 ou 4 chaque mois.

Une publication de 16 pages ne coûterait pas très cher; le port en serait de 5 centimes au lieu de 10 centimes (ce qui mérite d'être considéré). Paraissant chaque mois votre journal exciterait un intérêt plus grand parmi les membres que s'il paraissait à date irrégulière et à longue distance.

Une telle publication coûterait environ 75 francs par mois, soit environ 900 francs par an. Je crois que l'Académie est en état de supporter une pareille dépense.

Quoi qu'il en soit je suis prêt à entreprendre l'édition

des Discussions dans d'autres conditions, pourvu que je ne doive  
pas y engager ma responsabilité financière et que je puisse  
insérer les articles des membres, sans les obliger à payer les loyers  
insérés, pour autant que le permettrait les moyens financiers  
de l'Académie et la place dont on pourrait disposer dans chaque  
numéro.

Je serai heureux d'avoir votre avis sur les questions  
suivantes et vous présente, cher Monsieur, mes salutations  
très distinguées.

Meynians  
à Woluwe - St Pierre  
près Bruxelles.

P.S. Ci-inclus ma carte de votation.

Combien d'approbateurs doit obtenir une proposition de variante  
à une décision déjà arrêtée, pour que cette variante soit adoptée?

Supposons que je propose le principe suivant: "Academia adopta  
articulo definito et lice supprime illo quando es inutile". Combien  
de voix doit réunir cette proposition pour être votée? Vous dites le  $\frac{1}{4}$  des  
votants. Mais si seulement 4 ou 5 membres prennent part à la votation  
et que ces 4 ou 5 membres soient favorables à la proposition, qu'arrive-t-il?  
Il serait bon de bien expliquer cette question dans un prochain numéro,  
afin de démontrer à tous qu'ils peuvent avoir l'espoir de voir voter  
un jour telle ou telle proposition. Sans espoir, on se désintéresse du  
travail.